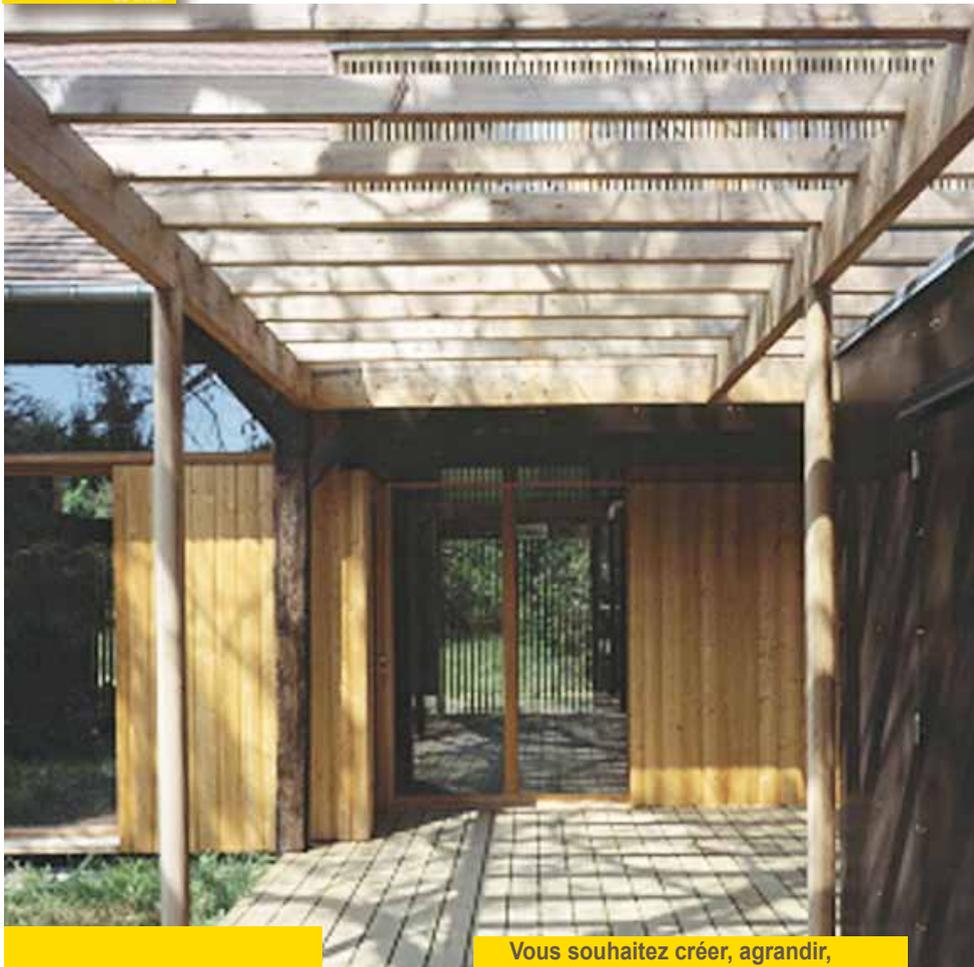




**C**AUE du Cher. Prenez le temps d'un conseil.



Un corps de ferme ressuscité  
[projet d'extension-réhabilitation]  
Belleville-sur-Loire [18]  
2007  
Fabienne Bulle architecte

**Vous souhaitez créer, agrandir,  
transformer, restaurer, ...  
une habitation, un espace professionnel,  
un hébergement touristique, ...  
consultez gratuitement  
un architecte-conseiller.**



## Conseils architecturaux gratuits aux particuliers

*Association issue de la loi sur l'architecture du 03 janvier 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Cher, partenaire départemental, assure la promotion de la qualité du cadre de vie. Contribuant à la connaissance dans ses champs de compétence, les missions du CAUE servent l'intérêt public.*

Les conseils se déroulent sur rendez-vous, dans les locaux du CAUE, à Bourges,

### Vous souhaitez un rendez-vous ? Appelez le 02 48 50 75 18

Pour la rencontre avec un architecte-conseiller, il est nécessaire de réunir les documents suivants, permettant de mieux apprécier votre projet et son site :

- extrait cadastral
- documents d'urbanisme (règlement, certificat)
- photos de près et de loin du lieu du projet sous tous les angles possibles
- plans du bâti existant
- note / croquis d'intentions

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS / RENDEZ-VOUS :

.....

.....

.....

.....



CAUE du Cher  
27 Boulevard de Strasbourg  
18000 BOURGES



contact@caue18.fr



02 48 50 75 18

